



Amélie Therond Keraudren

39 ans, mariée, 2 enfants

Avocate

Chef de section Restructuration d'entreprises au sein du service juridique de la fiscalité du Ministère de l'action et des comptes publics à Bercy.

LA SÉCURITÉ

La France comptait en 2016 un ratio de 356 policiers pour 100 000 habitants, ce qui place le pays derrière l'Italie et l'Espagne, mais devant le Royaume-Uni, à un niveau intermédiaire équivalent à celui du Mexique ou de la Belgique.

Maisons-Laffitte, commune de 23 967 habitants au 1er janvier 2019, véhicule un sentiment général de sécurité pour ses habitants. Selon le Parisien, la ville semble épargnée par la délinquance et pourtant, le bilan sécurité 2014/2018 fait apparaître une dégradation de presque tous les critères de sécurité :

- 912 cas de violences, soit + 85,4 % ;
- 3 876 vols, soit + 74,1 % ;
- 865 cas de stupéfiants, soit + 111 %
- 935 escroqueries, soit + 104,6 %
- 421 autres catégories (crimes, délits sexuels...), soit + 54,2 %

Seules les dégradations sont en légère baisse de 2 % avec 484 cas.
C'est tout le paradoxe d'une commune où il fait bon vivre.

Maisons-Laffitte est une ville aisée : avec 34 035 € de revenu médian par mansonniens en 2016, il est de 23 % supérieur à celui du département (26 130 € en 2017) et de 32 % supérieur à celui de la région Ile-de-France (23 230 € en 2017).

Bien que Maisons-Laffitte se rajeunisse depuis une trentaine d'année, la part des mansonniens de 75 ans et plus était de près 11% en 2016, soit 2 568 personnes.

Maisons-Laffitte dispose en plein centre-ville d'une gare RER bénéficiant d'un double axe Poissy/Paris et Cergy/Paris.

La conjonction de ces trois éléments fait de Maisons-Laffitte une ville dont les richesses attirent la convoitise, comprenant des personnes vulnérables et située sur un axe propice à l'itinérance de la délinquance.

Il est donc fondamental, afin de préserver notre cadre de vie, de prévoir une présence policière suffisante pour dissuader et endiguer les atteintes aux biens et aux personnes.

Je m'y engage !

Votre bien dévouée,

Amélie Therond Keraudren

MAISONS-LAFFITTE
**DIVERS
DROITE**

DIAGNOSTIC

- › Maisons-Laffitte dispose d'un commissariat de police municipale qui représente un effectif de 10 brigadiers et 10 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), soit 20 personnes au total en 2018 ;
- › Le commissariat, situé au 2 allée Claude Lamirault est ouvert tous les jours de 9h à 19h ;
- › À compter du 1er septembre 2019, est expérimenté un double cycle de travail permettant d'étendre la présence policière certains soirs jusqu'à 2h du matin ;
- › La ville compte 60 caméras de vidéoprotection ;
- › L'intensification de la mutualisation police-gendarmerie en 2013 s'est traduite par la perte pour Maisons-Laffitte de son commissariat de police nationale, lequel comprenait alors une soixantaine d'effectifs ;
- › Les locaux de la police nationale demeurent au 10 rue Jean Mermoz mais il s'agit désormais d'une antenne du commissariat de Sartrouville ;
- › Seuls 15 effectifs de la police nationale sont actuellement en résidence à Maisons-Laffitte ;
- › Ces 15 effectifs sont répartis en 3 brigades (matin, après-midi et repos), ce qui signifie un effectif de 5 policiers au maximum en présence sur une même plage horaire ;
- › Ces policiers, avec leurs collègues de Sartrouville et Houilles, couvrent le périmètre de Sartrouville, Houilles, Carrières sur Seine, Maisons-Laffitte et Mesnil-le-Roi ;
- › En dépit du rattachement administratif de ces 15 policiers au commissariat de Sartrouville, ce commissariat est en sous-effectif par rapport à la zone urbaine à couvrir ;
- › Dans une logique nationale de concentration des effectifs sur les zones urbaines sensibles, le maintien de cette antenne à Maisons-Laffitte apparaît très incertain.

Il en ressort que les seuls effectifs de police de Maisons-Laffitte sont désormais ceux de la police municipale et que les effectifs actuels de police nationale en résidence à Maisons-Laffitte ne sont pas en capacité matérielle d'endiguer la montée de la délinquance dans la ville.

NOTRE SOLUTION

Face au retrait de l'Etat et l'augmentation de la délinquance, il est désormais essentiel de **renforcer les effectifs de la police municipale afin qu'ils soient sur le terrain 7 jours/7, 24h/24** et que le **commissariat puisse être ouvert en continu nuit et jour**.

Cette présence renforcée permettra également de mieux tirer profit du système actuel de vidéoprotection, non utilisé en dehors des horaires d'ouverture du commissariat.

Afin de pallier les difficultés de recrutement, nous **faciliterons l'installation de nouveaux policiers en leur proposant des solutions de logement à des prix raisonnables**, dans le parc social municipal.

Afin d'accroître la mobilité et l'efficacité des interventions, une **brigade à VTT** sera créée ainsi qu'une **unité à cheval**.

Nous encouragerons **la valorisation des carrières** afin d'attirer et de sédentariser nos effectifs.

Pour endiguer la montée des vols par fausse qualité et l'abus de faiblesse des plus vulnérables, nous mettrons en place un **système de labellisation de certains professionnels qualifiés « professionnels de confiance »** (serrurier, plombier, chauffagiste, électricien, etc.) :

- › système basé sur le volontariat,
- › placé sous le contrôle de la mairie et sur la base d'une enquête de moralité diligentée par la police municipale,
- › incluant la signature d'une charte verrouillant les tarifs pratiqués, avec engagement d'intervention rapide dans un délai contraint et numéro gratuit et disponible 7 jours/7,
- › la bel octroyé pour une année, sauf incident constaté et renouvelable sur demande.

Ainsi, nous protégerons nos seniors, par définition plus vulnérables.

En tant que **police de proximité**, la police municipale est confrontée à tout type de situation qu'il lui faut rapidement analyser. Afin de **déceler et d'accompagner au mieux les cas de maltraitance, nous professionnaliserons**, à l'aide de formations adéquates, certains agents répondant aux critères requis.

Maisons-Laffitte a connu un drame fin 2019 : le 109ème féminicide de l'année. En hommage à cette victime et pour que sa mort ne soit pas un simple fait divers, cette **unité de police sera baptisée « Janice »**.

D'une façon générale, afin d'améliorer l'efficacité de la police municipale, les **liens avec le terrain** seront renforcés. Le système des « **voisins vigilants et solidaires** » ayant fait ses preuves dans d'autres villes, nous le généraliserons à l'ensemble des quartiers. Les mansonniens seront donc désormais légitimes à relever et signaler les comportements ou situations anormales.

Des **référents de quartier**, véritables relais des habitants, seront chargés de centraliser et le cas échéant d'alerter les forces de l'ordre en cas de besoin. Ce canal dédié d'information permettra aux effectifs de la police municipale de mieux cerner le niveau d'urgence de l'intervention sollicitée et d'y répondre de la manière la plus adéquate, avec l'aide immédiate des services de police nationale et des brigades spécialisées d'intervention si nécessaire.

**Je vous l'ai promis, nous le ferons,
nous tiendrons nos engagements !
Mansonniens, je m'engage pour vous !**

MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020
LA LISTE DIVERS DROITE DES MANSONNIENS

*Amélie
Therond Keraudren*

